



HAL
open science

L'ordre des mots dans l'espace de la phrase

Monique de Mattia-Viviès, Bernard de Giorgi

► **To cite this version:**

Monique de Mattia-Viviès, Bernard de Giorgi. L'ordre des mots dans l'espace de la phrase. E-rea - Revue électronique d'études sur le monde anglophone, 2013, 11.1, pp.1-12. 10.4000/erea.3421 . halshs-01021081

HAL Id: halshs-01021081

<https://shs.hal.science/halshs-01021081>

Submitted on 9 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre stabilité et instabilité : l'ordre des mots dans l'espace de la phrase Monique De Mattia-Viviès et Bernard De Giorgi

Ce numéro rassemble huit travaux de recherche inédits présentés lors de la journée d'étude « L'ordre des mots dans l'espace de la phrase », qui a eu lieu à l'Université d'Aix-Marseille le 16 mars 2012. La thématique de cette journée s'inscrivait dans un travail de recherche plus général de l'équipe interne du LERMA « Linguistique, traduction et recherches transversales » sur la linéarité, sur la phrase considérée comme lieu de tensions, comme un lieu de « socialisation de mots » dans un espace régulé en même temps qu'un lieu où cette régulation se défait. Jusqu'à quel point, en passant par les mots, l'idée doit-elle subir la contrainte des lois de leur assemblage ? Cette question, que se posait déjà Benveniste, est au cœur des recherches menées.

L'un des thèmes abordés dans ce volume est l'**inversion lexicale** (ou inversion dite complète) par la forme d'une antéposition d'un élément lexical en tête d'un énoncé, antéposition qui n'affecte pas (sauf dans un cas) l'ordre *Sujet/Auxiliaire* mais la relation *Sujet-Verbe-Objet (circonstant)* ou *Sujet-Copule-Attribut* considérée comme canonique. Cette antéposition constitue un écart par rapport à une norme, par rapport à un schéma attendu, et peut être considérée comme stylistiquement marquée.

L'on se rend compte que ce type d'inversion participe de la construction d'un point de vue par lequel les éléments sont décrits et qu'on les rencontre beaucoup plus dans certains types de discours, comme le discours narratif descriptif, que dans la langue parlée.

L'on se souvient de l'opposition qu'établit la linguiste Heidrun Dorgeloh¹, en s'inspirant de linguistes cognitivistes comme Ronald Langacker, à partir des deux exemples suivants :

The tree is in front of the house : l'arbre est dans le champ de vision du locuteur, mais on ne sait pas si l'arbre est devant la maison ou à l'arrière de la maison. Le point de repère est la position du locuteur.

In front of the house is a tree : le repérage se fait par rapport à la maison, et non par rapport à l'endroit où se trouve le locuteur ; l'arbre se situe devant la maison. De façon très schématique, cet agencement syntaxique renvoie à un énoncé de type « histoire » (narration dans le cadre d'une fiction ou non), plutôt qu'à un énoncé de type « discours » (comme dans le cas précédent) et un point de vue est ainsi créé, interne à la narration.

C'est en termes d'organisation thématique, et bien entendu d'écart par rapport à la norme que l'on rend compte le plus souvent de ce type d'antéposition : pour pouvoir être déplacé tel qu'il l'est, le groupe prépositionnel attribut locatif *in front of the house* doit avoir un statut préconstruit dans le contexte, qui l'autorise à occuper la place du thème, de l'information dite ancienne ou connue, qui est en général la place dévolue au sujet. Et, par le fait même d'avoir été déplacé, cet attribut locatif est alors mis en relief. Ce segment antéposé est alors dit topicalisé, c'est-à-dire mis en relief par antéposition, la topicalisation étant envisagée comme la superposition de deux phénomènes, la thématisation et la focalisation. L'élément en fin d'énoncé, quant à lui, acquiert un statut rhématique, c'est-à-dire d'information nouvelle, perceptible ici par l'utilisation de l'article indéfini « a », et non de l'article défini « the » comme

¹ 'Inversion in descriptive and narrative discourse: a text-typological account following functional principles', in Lucie Gournay et Christine Copy (eds), 2006, *Points de vue sur l'inversion. Cahiers de Recherche*, Tome 9, Paris : Ophrys, p. 104.

dans l'énoncé initial canonique. L'antéposition, comme le souligne Pierre Cotte, convient au caractère préconstruit du repère.

Pour fixer les idées, on rappellera brièvement les cas de figure qui entrent dans le cadre des inversions lexicales par antéposition dont on peut rendre compte de cette façon (en termes d'écart et de topicalisation par cohésion discursive) :

1. Antéposition d'un élément à polarité négative ou d'un intensifieur² :

*The Ministry of Truth contained, it was said, three thousand rooms above ground level, and corresponding ramifications below. Scattered about London there were just three other buildings of similar appearance and size. **So completely did they dwarf the surrounding architecture that from the roof of Victory Mansions you could see all four of them simultaneously.** They were the homes of the four Ministries between which the entire apparatus of government was divided. The Ministry of Truth, which concerned itself with news, entertainment, education, and the fine arts. The Ministry of Peace, which concerned itself with war. The Ministry of Love, which maintained law and order. And the Ministry of Plenty, which was responsible for economic affairs. Their names, in Newspeak: Minitrue, Minipax, Miniluv, and Miniplenty. George Orwell, 1984.*

2. Antéposition d'une proposition nominalisée, d'un GN ou d'un Gprep compléments d'objet :

— Antéposition du GN objet (pronom)

*The said Eliza, John, and Georgiana were now clustered round their mama in the drawing-room: she lay reclined on a sofa by the fireside, and with her darlings about her (for the time neither quarrelling nor crying) looked perfectly happy. **Me, she had dispensed from joining the group;** saying, "She regretted to be under the necessity of keeping me at a distance; but that until she heard from Bessie, and could discover by her own observation, that I was endeavouring in good earnest to acquire a more sociable and childlike disposition, a more attractive and sprightly manner—something lighter, franker, more natural, as it were—she really must exclude me from privileges intended only for contented, happy, little children." Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.*

— Antéposition du GN objet (nom propre)

*Not a word would come to her lips. **George she had faced,** and could have faced again, but she had forgotten how to treat his father. E.M. Forster, *A Room with a View*.*

— Antéposition d'une proposition nominalisée objet

For Dubonnet, it seemed, was out, and Hugh would not buy anything until Mr. Dubonnet chose to be in; at which the youth flushed and bowed his correct little

² C'est le seul cas d'inversion lexicale qui entraîne l'inversion sujet / auxiliaire. Le terme « lexicale » est ici utilisé en un sens très large.

bow. It was all perfectly correct. And yet Richard couldn't have said that to save his life! Why these people stood that damned insolence he could not conceive. Hugh was becoming an intolerable ass. Richard Dalloway could not stand more than an hour of his society. Virginia Woolf, *Mrs Dalloway*.

– Antéposition d'une partie de l'objet

• GN à l'intérieur d'un Gprep

I cannot tell what sentiment haunted the quite solitary churchyard, with its inscribed headstone; its gate, its two trees, its low horizon, girdled by a broken wall, and its newly-risen crescent, attesting the hour of eventide.

The two ships becalmed on a torpid sea, I believed to be marine phantoms.

The fiend pinning down the thief's pack behind him, I passed over quickly: it was an object of terror. Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.

• GPrep complément du nom

Nor could I pass unnoticed the suggestion of the bleak shores of Lapland, Siberia, Spitzbergen, Nova Zembla, Iceland, Greenland, with "the vast sweep of the Arctic Zone, and those forlorn regions of dreary space,—that reservoir of frost and snow, where firm fields of ice, the accumulation of centuries of winters, glazed in Alpine heights above heights, surround the pole, and concentrate the multiplied rigours of extreme cold." Of these death-white realms I formed an idea of my own: shadowy, like all the half-comprehended notions that float dim through children's brains, but strangely impressive. The words in these introductory pages connected themselves with the succeeding vignettes, and gave significance to the rock standing up alone in a sea of billow and spray; to the broken boat stranded on a desolate coast; to the cold and ghastly moon glancing through bars of cloud at a wreck just sinking. Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.

3. Antéposition d'un GN sujet d'une proposition infinitive objet :

The two ships becalmed on a torpid sea, I believed to be marine phantoms. Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.

4. Antéposition d'un attribut du sujet :

– GPrep attribut locatif du sujet³

Folds of scarlet drapery shut in my view to the right hand; to the left were the clear panes of glass, protecting, but not separating me from the drear November day. At intervals, while turning over the leaves of my book, I studied the aspect of that winter afternoon. Afar, it offered a pale blank of mist and cloud; near a scene of wet lawn and storm-beat shrub, with ceaseless rain sweeping away wildly before a long and lamentable blast. Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.

Before we parted Wilson asked me if I would like to go and see his house one day; and two or three days later, finding out' where he lived, I strolled up to see him. It

³ L'on remarque que dans les exemples cités, l'ordre sujet/verbe est affecté.

was a peasant's cottage, well away from the town, in a vineyard, with a view of the sea. By the side of the door grew a great oleander in full flower. [...] **On the table on which he had his meals** was a greasy pack of cards. I asked him if he played patience. Somerset Maugham, *The Lotus Eater*.

— **adjectif attribut du sujet (y compris dans les concessives)**

There was no possibility of taking a walk that day. We had been wandering, indeed, in the leafless shrubbery an hour in the morning; but since dinner (Mrs. Reed, when there was no company, dined early) the cold winter wind had brought with it clouds so sombre, and a rain so penetrating, that further out-door exercise was now out of the question.

*I was glad of it: I never liked long walks, especially on chilly afternoons: **dreadful to me** was the coming home in the raw twilight, with nipped fingers and toes, and a heart saddened by the chidings of Bessie, the nurse, and humbled by the consciousness of my physical inferiority to Eliza, John, and Georgiana Reed. Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.*

*I returned to my book—Bewick's History of British Birds: the letterpress thereof I cared little for, generally speaking; and yet there were certain introductory pages that, **child** as I was, I could not pass quite as a blank. Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.*

5. Antéposition d'un GPrep complément d'agent :

*I returned to my book—Bewick's History of British Birds: the letterpress thereof I cared little for, generally speaking; and yet there were certain introductory pages that, **child** as I was, I could not pass quite as a blank. They were those which treat of the haunts of sea-fowl; of "the solitary rocks and promontories" **by them** only inhabited; of the coast of Norway, studded with isles from its southern extremity, the Lindeness, or Naze, to the North Cape – Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.*

6. Antéposition du verbe dans les concessives en **as** et **though** :

***Criticize** him as one might (= even though one might criticize him)*

***Fail** though he did*

7. Antéposition de l'adverbe (ou de la particule adverbiale à valeur spatiale) avec des verbes impliquant un déplacement (même métaphorique)⁴ :

*I am alone; I am alone! she cried, **by the fountain in Regent's Park** (staring at the Indian and his cross), **as perhaps at midnight**, when all boundaries are lost, the country reverts to its ancient shape, **as the Romans saw it**, lying cloudy, when they landed, and the hills had no names and rivers wound they knew not where—such was her darkness; when suddenly, **as if a shelf were shot forth and she stood on it**, she said how she was his wife, married years ago in Milan, his wife, and would never, never tell that he was mad! Turning, the shelf fell; **down, down** she*

⁴ Pour que l'inversion soit possible, la particule doit alors être utilisée en un sens non métaphorique (d'où l'impossibilité de rencontrer **Down it broke* [voir l'article de Jean Albrespit dans le présent volume]). On note par ailleurs que *up* et *down* semblent être les particules les plus fréquemment antéposées.

dropped. For he was gone, she thought—gone, as he threatened, to kill himself—to throw himself under a cart! But no; there he was; still sitting alone on the seat, in his shabby overcoat, his legs crossed, staring, talking aloud. Virginia Woolf, *Mrs Dalloway*.

*For having lived in Westminster—how many years now? over twenty,— one feels even in the midst of the traffic, or waking at night, Clarissa was positive, a particular hush, or solemnity; an indescribable pause; a suspense (but that might be her heart, affected, they said, by influenza) before Big Ben strikes. There! **Out** it boomed. First a warning, musical; then the hour, irrevocable.* Virginia Woolf, *Mrs Dalloway*.

8. Antéposition du verbe avec reprise sujet / auxiliaire :

We wondered whether he would accept our invitation and accept he did.

Ces cas d'antéposition sont distincts des cas de **postposition** (élément déplacé en fin d'énoncé), qui ne relèvent pas de la topicalisation, l'élément déplacé ayant un caractère **rhématique**. La structure existentielle en *there* est concernée, de même que les incises de discours direct dans lesquelles le sujet est postposé, et certains cas d'extraposition :

1. Postposition du sujet dans les incises de discours direct :

*"Boh! Madam Mope!" **cried the voice of John Reed**; then he paused: he found the room apparently empty.⁵ Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.*

*"It is well I drew the curtain," **thought I**; and I wished fervently he might not discover my hiding-place: nor would John Reed have found it out himself; he was not quick either of vision or conception; but Eliza just put her head in at the door, and said at once*
– Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.

2. Postposition du sujet sémantique :

— dans les structures existentielles

*"Jane, I don't like cavillers or questioners; besides, **there is something truly forbidding in a child taking up her elders in that manner**. Be seated somewhere; and until you can speak pleasantly, remain silent."* Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.

— dans certains cas d'extraposition

***It is sometimes said that** butlers only truly exist in England. Other countries, whatever title is accurately used, have only servants. I tend to believe this is true. Continentals are unable to be butlers because they are as a breed incapable of the*

⁵ Comme l'écrivent Sylvie Hanote et Hélène Chuquet, « le verbe introducteur de discours perd alors un peu de son statut de verbe introducteur de discours proprement dit et sert simplement à signaler que le contenu du DD est à rattacher à une source assertive-énonciative mentionnée dans le récit : la structure V-S sert en quelque sorte d'index permettant d'identifier le DD comme étant attribuable à telle ou telle source. » (*Who's speaking, please? Le discours rapporté*, Paris, Ophrys, 2004, p. 26)

emotional restraint which only the English race is capable of. Kazuo Ishiguro, *The Remains of the Day*.

Mais dans d'autres cas d'extraposition (du sujet comme de l'objet), où l'élément figurant avant le segment extraposé est appréciatif, l'ordre se justifie par le caractère rhématique du jugement qui doit figurer avant la chose jugée⁶. L'extraposition est dans ce cas le plus souvent obligatoire :

"It is well I drew the curtain," thought I; and I wished fervently he might not discover my hiding-place: nor would John Reed have found it out himself; he was not quick either of vision or conception; but Eliza just put her head in at the door, and said at once –Charlotte Brontë, *Jane Eyre*.

But let me make it immediately clear what I mean by this. Kazuo Ishiguro, *The Remains of the Day*.

Entrent dans le même cas de figure les *dislocations à droite*, qui relèvent de cas de postposition, où l'élément postposé n'est pas rhématique mais thématique :

It was fun, that dinner.
*They are very alarming, these thunderstorms.*⁷
It's funny, this waiting in the wilds of New Jersey this way.

Ce qui vient à droite (*that party, these thunderstorms, this waiting in the wilds of New Jersey this way*) est une précision à propos du sujet, une apposition, un *afterthought* au statut thématique.

Mais revenons à l'antéposition. Ce bref détour nous montre que l'hypothèse interprétative de départ, à savoir que l'inversion trouve ses racines dans le caractère préconstruit de l'élément antéposé, est vérifiée dans de très nombreux cas, notamment ceux qui ont été cités ici pour fixer les idées. Cependant, certaines études font clairement apparaître que ce schéma explicatif n'est pas toujours opératoire ou du moins, qu'il doit être complété. **Ceci constitue l'une des avancées théoriques de ce volume.** La rupture de l'ordre canonique peut alors apparaître comme un marqueur de style générant différents effets comme la surprise ou la théâtralité, ou bien encore l'accélération du rythme, sans que l'élément antéposé soit nécessairement thématique. Et les conditions de cette rupture peuvent être envisagées comme émanant de l'articulation entre **des contraintes syntaxiques** (catégories de verbes permettant l'inversion) et **les relations entre la structure et son environnement textuel, la prise en charge énonciative** devant également être prise en compte.

Mais les différents articles regroupés dans ce volume ne se limitent pas au phénomène d'antéposition, même si ce dernier constitue un aspect important dans la grammaire de l'anglais. Ils permettent d'envisager la notion d'ordre sous d'autres angles, notamment sous

⁶ L'ordre initial ? *That I drew the curtain is well* n'est pas acceptable car le jugement « is well » doit figurer avant le segment commenté. Le principe de l'*end-weight* entre également en ligne de compte : le poids de « is well » est trop faible comparé à celui de la complétive pour pouvoir apparaître en fin d'énoncé.

⁷ Exemple emprunté à Ann Banfield, "Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech", *Foundations of Language* 10 (1973) : 1-39.

l'angle **spatio-temporel**, les concepts de temps et d'espace, étant inséparables, en physique comme en langue⁸, et étant intrinsèquement liés à la linéarité de la phrase considérée comme un espace dans lequel les mots trouvent leur ordre, tout comme sont étudiées les relations qui se tissent entre **coordination et subordination** par l'analyse qu'entretiennent les coordonnants de l'anglais avec l'ordre linéaire du discours, ou bien encore **les relations entre l'interprétation des propositions subordonnées introduites par *since* (causale ou temporelle) et leur position dans l'énoncé** (entre autres).

Les réaménagements syntaxiques tels qu'ils sont ici analysés font apparaître la langue comme un lieu de stabilité fondée sur l'existence de règles, et d'instabilité fondée sur l'éclatement au moins partiel de ces mêmes règles, faisant ainsi plier tout formalisme rigide.

Considérons à présent chaque contribution. Celle de **Pierre Cotte**, « Sur l'anaphore anticipative », propose l'étude d'un cas particulier d'anaphore. Par essence, ce phénomène se situe dans la problématique de l'ordre des mots, puisque l'on parle d'anaphore lorsqu'un segment, souvent un groupe nominal, est repris dans le discours par un autre segment, très souvent un pronom. La notion même de reprise ne peut exister indépendamment de celle d'ordre des mots, car le segment par l'intermédiaire duquel s'effectue la reprise, le pronom anaphorique par exemple, trouve sa place naturelle après le segment repris. Cependant, les exemples dans lesquels le pronom anaphorique précède son antécédent ne sont pas exceptionnels, notamment lorsqu'une proposition subordonnée précède la principale, une antéposition ouvrant la voie à une autre antéposition, en quelque sorte. L'on parlera dans ce cas d'anaphore anticipative.

En plaçant son analyse dans un cadre énonciatif-pragmatique, l'auteur passe en revue les configurations dans lesquelles cette anaphore anticipative est possible, relativement commune ou impossible, et propose une étude des effets stylistiques, sinon rhétoriques, induits par l'utilisation de cette anaphore particulière, qui attire l'attention des interlocuteurs sur le déroulement et la matérialité du texte, et aussi sur les limites et les espaces dans ce même texte.

Si l'anaphore anticipative est quelquefois appelée anaphore inversée, l'inversion locative, quant à elle, constitue une inversion dite complète. Le premier exemple cité dans notre introduction, *In front of the house is a tree*, nous a permis de mettre en avant les éléments d'analyse habituellement cités pour expliquer ce type d'inversion. Nous les rappelons très brièvement : le groupe prépositionnel *in front of the house* ayant un statut préconstruit dans le contexte, se trouve en position topicale dans cette phrase, alors qu'à l'inverse, le groupe nominal *a tree*, placé en fin de phrase, est rhématique et constitue donc l'information nouvelle.

Selon **Gérard Mélis**, dans « Analyse de la composante sémantique lexicale de l'inversion locative en anglais », cette analyse ne peut pas être appliquée à tous les cas d'inversion locative, pas plus que la théorie selon laquelle ce sont les verbes inaccusatifs qui permettent l'inversion, et ce pour les raisons suivantes :

⁸ Expression empruntée à Gilles Mathis (communication personnelle).

- ce type de progression thématique est quelquefois impossible, et l'information nouvelle ne peut se trouver qu'en position initiale, alors que la partie finale correspond à un savoir partagé ;
- même lorsque cette progression est possible, le locuteur peut choisir de ne pas l'appliquer ;
- dans certains cas, les verbes permettant ce type d'inversion ne sont pas inaccusatifs ;
- dans d'autres cas, les verbes inaccusatifs ne peuvent pas être utilisés dans ce type d'inversion alors que toutes les conditions semblent réunies.

L'auteur de l'étude propose un critère supplémentaire, fondé sur l'étroitesse du lien entre le verbe et le constituant locatif en position initiale, ce qui permet de rendre compte de cas résistants à l'analyse cités plus haut.

Le type de discours peut être plus ou moins propice à l'utilisation d'un schéma particulier d'ordre des mots. Par exemple, la littérature enfantine se prête fort bien à l'antéposition de groupes prépositionnels ou de particules adverbiales.

C'est ce que confirme **Jean Albrespit** dans « 'Up came the leaves' : l'antéposition des GP et particules adverbiales comme marqueur de style ». Sont passés en revue les caractéristiques syntaxiques de ces structures, les verbes le plus fréquemment utilisés (souvent des verbes au sémantisme léger, car c'est la direction du mouvement, et non le mouvement lui-même, qui est mise en avant), le caractère soudain du procès exprimé, la mise en relief de l'élément placé en tête et le caractère rhématique de l'élément ensuite dévoilé, contribuant ainsi à la cohésion discursive, l'impossibilité d'effectuer une inversion avec un sujet pronominal, ou lorsque le sens du verbe à particule est métaphorique.

L'auteur s'appuie sur la spécialisation – non exclusive toutefois – de ce type de structure dans les textes destinés aux enfants, pour nous faire remarquer que c'est quelquefois tout simplement la recherche de musicalité qui oriente le choix vers l'inversion, dans le but de créer une rime, notamment dans les comptines, et aussi – et surtout – la volonté d'obtenir un effet stylistique de théâtralité, d'emphase propre à ce type de discours, qui pourra s'apparenter à de la grandiloquence dans un autre contexte.

Ici plus qu'ailleurs, peut-être, le locuteur est metteur en scène dans cet espace qu'est la phrase.

Si l'ordre des mots est un enjeu au niveau du groupe (nominal, verbal, prépositionnel), il l'est aussi au niveau de la proposition. Dans le cas des subordonnées introduites par *since*, l'on ne parlera pas de déviance ni même d'ordre non canonique, car ces propositions, qu'elles soient causales ou temporelles, peuvent tout aussi bien se trouver avant la principale dont elles dépendent qu'après celle-ci. Les cas dans lesquels la permutation n'est pas possible, nous dit **Bénédictte Guillaume**, dans "Clause order in sentences containing a *since*-subordinate", sont extrêmement rares, par exemple lorsque la subordonnée causale contient un adverbe de renforcement. Elle constate par ailleurs que les deux types se placent majoritairement après la principale, de façon plus nette pour les subordonnées temporelles que les subordonnées causales. Très rarement, la proposition causale peut se trouver en position médiane, insérée dans la principale.

Les deux types de subordonnée ont en commun de contribuer, en fonction de leur position, à la structure narrative ou à la cohésion discursive. Dans les subordonnées causales, on note toutefois que, par le truchement de *since*, qui est un marqueur fort de préconstruction, le contenu de la proposition est présenté comme non négociable du fait de la topicalisation et du caractère intrinsèquement présupposant de *since*. En revanche, lorsqu'elle est placée après la principale, la subordonnée laisse ouverte la possibilité d'un savoir non partagé, ce qui semble affaiblir quelque peu l'argument qu'elle contient. Mais ceci n'est peut-être qu'un jeu de manipulation, le locuteur tirant les ficelles et impliquant l'allocutaire pour mieux l'amener à son point de vue, ce qui modère un peu le poids d'une analyse fondée sur l'opposition entre savoir partagé et information nouvelle.

De façon plus générale, lorsque la subordonnée causale est antéposée, c'est la relation de cause à effet qui est mise en relief. À l'inverse, lorsqu'elle est postposée, c'est sur la proposition elle-même que l'attention est attirée.

Les subordonnées temporelles antéposées ont un comportement intéressant, en ce sens qu'elles sont très majoritairement séparées de la principale par une virgule, ce qui leur confère une certaine autonomie, ainsi qu'un point commun avec les subordonnées causales, à tel point que certaines subordonnées temporelles, dans ces conditions, peuvent plus ou moins se teinter de causalité.

On sait que le contexte joue un rôle fondamental dans le décodage des phénomènes linguistiques. Ce n'est pas une nouveauté. Avec « Adverbiaux cadratifs et expressions référentielles dans les articles journalistiques : étude comparée français - anglais », **Emmanuel Baumer et Agnès Celle** se situent explicitement au niveau macro-syntaxique, dans un corpus circonscrit au discours journalistique, plus précisément aux portraits et nécrologies.

Les adverbiaux cadratifs, syntagmes antéposés en fonction extra-prédicative, participent eux aussi de la mise en scène (il y est fait référence en tant que « compléments scéniques »). Ils plantent en début d'énoncé le décor, en quelque sorte, dans lequel se tient le discours. Par le jeu conjoint des adverbiaux cadratifs et des expressions référentielles, le locuteur va de la continuité à la rupture : la continuité avec l'utilisation de pronoms, par exemple, la rupture et la relance avec le placement en position initiale, l'utilisation d'un adverbial cadratif et d'un marqueur référentiel plein.

Ici encore, les auteurs montrent qu'il est illusoire de fonder systématiquement une analyse sur l'opposition *given/new*, car l'on constate souvent que le segment placé en tête de phrase (*a priori* savoir partagé) contient une incise explicative (une information nouvelle, donc). La justification de la topicalisation se trouve ailleurs.

Du point de vue contrastif enfin, on notera qu'il n'est pas possible de superposer, dans leur utilisation non hypothétique, le *si* français et le *if* anglais.

Dans "Word order in utterances of direct speech in English: a subtle balance between convention and innovation", **Grégoire Lacaze** situe aussi son étude au niveau macro-

syntaxique, avec l'utilisation du concept de « segment contextualisant », dont la portée dépasse celle de l'incise et va au-delà des frontières de la phrase.

Ce segment peut être placé en position initiale, médiane ou finale, et peut lui-même contenir une inversion (V – GN) ou non, ce qui nous donne six combinaisons possibles concernant l'ordre des mots. Pour ne s'en tenir qu'aux grandes tendances évoquées dans ce travail, l'on retiendra que la position initiale est particulièrement adaptée lorsque le rapporteur veut s'appesantir sur l'identité du locuteur ou sur l'exécution de l'acte de langage, alors que la position finale permet mieux au rapporteur de faire un commentaire personnel sur le contenu du discours rapporté, et que la position médiane est souvent choisie pour des raisons liées au rythme du discours, tout en donnant aussi tout son poids au discours rapporté.

Le segment contextualisant, en tant qu'élément de transition entre la narration et le dialogue, contribue à la cohésion discursive, et, au sein de ce segment, l'inversion est souvent liée à l'opposition ancien / nouveau, mais, ici encore, il est clair que, dans bon nombre d'exemples, outre les cas dans lesquels l'inversion est quasi impossible et l'ordre des mots imposé (sujet pronom, voix passive, aspect...), l'élément le plus thématique ne précède pas l'élément le plus rhématique.

Quoi qu'il en soit, le locuteur dispose toujours d'une certaine liberté, et peut composer avec les règles strictes et les tendances d'un côté, et son désir de créativité d'un autre côté, pour créer cet équilibre délicat entre convention et innovation, entre stabilité et instabilité.

La linéarité du langage est un fait avéré, et c'est principalement cette caractéristique qui fait de l'ordre des mots un enjeu particulier. L'organisation ordonnée du discours est prégnante au niveau lexical, au niveau syntagmatique, voire macro-syntagmatique, comme on l'a vu plus haut. Pour ce qui est des opérations elles-mêmes, elles peuvent aussi être envisagées en termes de dépendance ou non à la dynamique linéaire du discours.

Cette considération amène **Martine Sekali**, avec « La coordination en 3D. Observations sur l'ordonnement des énoncés dans l'espace du discours », à observer le fonctionnement des conjonctions de coordination AND, OR, BUT et FOR à l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique, et à abandonner, concernant l'opposition entre subordination et coordination, la nature hiérarchisée ou non de la relation au profit d'une dépendance ou non de l'ordre du repérage inter-énoncés par rapport à l'ordre prédicatif linéaire du discours.

On verra que AND implique des opérations qui se situent dans un espace horizontal et affirme un mouvement prédicatif linéaire prospectif, alors que OR marque un arrêt de ce mouvement pour introduire une dimension verticale, avec l'ouverture du champ des possibles. BUT et FOR s'inscrivent dans une troisième dimension, la profondeur, du fait d'un repérage inter-énoncés implicite. BUT se distingue de FOR en ce sens que le premier s'inscrit dans la contrordination et le second dans la coordination appositive.

On retiendra un principe important concernant la coordination, qui est qu'elle opère sur des éléments qui sont définis comme des unités de discours, voire des opérations relationnelles, plutôt que sur des unités syntagmatiques.

Revenons à notre point de départ pour une conception tridimensionnelle de l'analyse : le caractère linéaire du langage. Dans « L'ordre des mots dans le temps de la phrase », **Jean-Jacques Lecercle** nous rappelle que sur cette ligne, dotée par définition d'une seule dimension, l'ordre des mots est soumis à des contraintes grammaticales, qui donnent à la syntaxe son caractère arbitraire. Ce n'est qu'en se soustrayant à ces contraintes, et en adoptant un ordre non canonique, que l'on peut rendre à la chaîne langagière une certaine iconicité, plus ou moins importante, en fonction du degré de distorsion que l'on appliquera à la norme, pour aller jusqu'à l'expression des affects, qu'épousera le discours dans sa continuité.

Certains agencements, notamment dans la langue poétique, s'inscrivent non pas dans la ligne mais dans le plan. Certains textes se présentent comme un chaos apparent, et ce n'est qu'en les réinterprétant dans leurs deux dimensions, en adoptant une lecture visuelle qui en révélera l'agencement sur le support qu'est la page, que ces textes nous livreront leur substance, leur affect.

Il est possible d'imaginer une troisième dimension, qui, ici, ne peut être que le temps. Ce temps n'est pas le strict pendant chronologique de la ligne ci-dessus évoquée, mais il confère à la phrase un rythme, une durée. Dans cette dimension, la dimension temporelle, on ne parlera pas d'antéposition, de postposition ou d'inversion, mais plutôt d'avancée/retard, de rétention/protension, de boucle, d'analepse et de prolepse, donnant lieu à un jeu similaire qui permet d'aller de l'arbitraire (grammatical) à l'iconique, pour aboutir à l'arbitraire à nouveau (arbitraire logique cette fois) en poussant la distorsion à son paroxysme.

BIBLIOGRAPHIE

- BANFIELD, Ann, 1973, 'Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech', *Foundations of Language* 10, 1-39.
- COTTE, Pierre, 1996, *L'explication grammaticale de textes anglais*. Paris : PUF.
- DORGELOH, Heidrun, 1997, *Inversion in Modern English. Form and function*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
———. 'Inversion in Descriptive and Narrative Discourse: a Text-typological Account Following Functional Principles', in GOURNAY, Lucie et Christine COPY (eds), 2006, *Points de vue sur l'inversion. Cahiers de Recherche*, Tome 9. Paris : Ophrys.
- GOURNAY, Lucie, 2000, « Linguistique contrastive et narratologie : dit-il, he said... Ce que nous apprend l'analyse des énoncés en incise sur la relation entre récit et discours direct », in *Linguistique contrastive et traduction*, Tome 5. Gap/Paris : Ophrys.
- GOURNAY, Lucie et Christine COPY (eds), 2006, *Points de vue sur l'inversion. Cahiers de Recherche*, Tome 9. Paris : Ophrys.
- HANOTE, Sylvie et Hélène CHUQUET, 2004, *Who's speaking, please? Le discours rapporté*. Paris : Ophrys.
- HUDDLESTON, Rodney & Geoffrey K. PULLUM, 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: CUP.
- LECERCLE, Jean-Jacques, 1990. *The Violence of Language*. London: Routledge.
- QUIRK, Randolph *et al.*, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Longman.